

Notes d'allocation pour Scott Tessier, PDG, C-TNLOHE
Réglementer dans l'intérêt public dans le contexte d'une évolution énergétique mondiale
Congrès Energy NL 2022, 31 mai 2022

- Je remercie les organisateurs du congrès de m'avoir invité à prendre la parole ce matin. Je suis ravi d'être ici en personne avec une mise à jour de C-TNLOHE. Je suis également heureux d'être ici avec Jennifer et Caron, et de poursuivre les bonnes nouvelles de ce matin. Nous nous réjouissons de poursuivre notre mobilisation avec Cenovus sur le projet West White Rose.
- Félicitations à Energy NL pour son mandat élargi et sa nouvelle image de marque, ainsi que le travail d'Hydro Terre-Neuve-et-Labrador.
- J'aimerais également, au nom de tous les membres de C-TNLOHE, féliciter les récipiendaires du prix Energy NL Achievement Award de cette année, et en particulier Max Ruelokke.
- Max, bien sûr, est un ancien président et PDG de C-TNLOHE. Il continue d'être un formidable soutien et une ressource précieuse pour moi et pour toute notre organisation, et ses contributions à la sécurité maritime et au régime de réglementation sont nombreuses et remarquables.
- Penser à Max m'amène à réfléchir au fait que j'entame ma dixième année en tant que PDG.
- Ainsi, avant de me tourner vers l'avenir, je vais évoquer un peu le temps que j'ai passé jusqu'à présent au sein du Conseil.
- Les priorités de C-TNLOHE ont évolué au fil du temps, mais les piliers de notre mandat réglementaire sont restés les mêmes :
 - la santé et la sécurité des travailleurs;
 - la protection environnementale;
 - l'utilisation judicieuse de nos ressources naturelles;
 - garantir les meilleures retombées économiques à l'échelle locale.
- En réglementant dans l'intérêt public, nous restons fidèles à nos valeurs fondamentales de responsabilité, de compétence, de diversité, d'inclusion et d'intégrité.
- Je suis rentré chez moi à Terre-Neuve-et-Labrador au début de 2013 pour occuper le rôle alors combiné de président et de PDG, après avoir vécu pendant 17 ans dans d'autres régions du Canada.
- C'était le deuxième déménagement de ma famille à travers le pays en moins d'un an — d'Ottawa à Calgary et à St. John's, avec trois enfants de moins de trois ans à l'époque.

- Bien que j’aie passé la majeure partie de mon temps dans la partie continentale à travailler avec le gouvernement fédéral, j’avais également travaillé dans le secteur privé juste assez longtemps pour que les critiques du conseil d’administration me décrivent comme un « cadre de l’industrie pétrolière, venu pour diriger un organisme de réglementation déjà capturé ».
- J’ouvre une parenthèse pour dire que je ne suis pas sûr que l’industrie locale ait jamais eu l’impression d’avoir été très efficace pour « capturer » C-TNLOHE.
- Et en réalité, au moment de mon arrivée :
 - La réaction du conseil d’administration à l’enquête du juge Wells sur l’écrasement du Cougar 491 était à l’avant-plan de nos préoccupations.
 - La question de savoir si nous avions besoin d’un organisme de réglementation de la sécurité distinct était un sujet récurrent.
 - Le commissaire à l’environnement et au développement durable vient de déposer un nouveau rapport sur la capacité d’intervention en cas de rejets au large.
 - Des évaluations environnementales stratégiques étaient déjà bien avancées dans les régions de l’ouest et de l’est de Terre-Neuve.
 - Un nouveau régime foncier planifié était examiné.
 - La construction du projet Hebron était bien engagée.
 - Et il y avait énormément de discussions sur la « la mise en place d’appareils de forage ».
- Mon collègue de l’époque à l’OCNEHE, Stuart Pinks, m’a donné un conseil important : il n’y a pas de mal à ne pas être d’accord avec l’industrie, les gouvernements, le personnel et même son propre conseil d’administration parfois... mais s’ils sont tous en colère contre vous pour la même chose en même temps, alors vous avez des problèmes!
- J’ai également reçu d’excellents conseils de notre membre du conseil d’administration de l’époque, Reg Anstey, qui avait survécu à une carrière dans les pêcheries qui se poursuit aujourd’hui... et si vous pouvez y arriver dans ce secteur, vous pouvez réussir partout.
- J’ai demandé à Reg quelle serait la clé du succès dans mon nouveau rôle, et il m’a répondu : « Scott, tu dois raconter la même histoire sur chaque quai ».
- Des paroles à suivre dans la vie... et certainement dans la réglementation.
- À l’occasion de l’anniversaire de l’écrasement de l’hélicoptère Cougar 491 plus tôt cette année, j’ai écrit à propos de l’impression indélébile qu’a fait sur moi mon premier service commémoratif, en mars 2013 :
 - Je suis arrivée au service ce soir-là, fraîchement arrivée dans mon nouveau rôle et ne connaissant pas beaucoup de participants.
 - On m’a dirigé vers un siège vide qui s’est avéré se trouver parmi les familles des personnes disparues et commémorées.
 - Le service était déjà bien entamé lorsque je m’en suis rendu compte. Il n’y avait aucun moyen de changer de siège sans déranger, et il n’y avait pas non plus d’autre endroit où s’asseoir.

- Le programme multiconfessionnel comprenait une lecture des noms au moment où les membres de la famille étaient invités à se lever, et les deux seules personnes encore assises dans notre section après l'appel de tous les noms étaient moi et un cadre industriel qui était arrivé en même temps que moi.
 - C'était de loin l'un des moments les plus forts et les plus tristes de ma vie que d'être assis parmi ceux qui étaient debout et qui pleuraient leurs proches, et d'être le témoin direct de la douleur des membres de la famille.
 - Plus tard, j'ai quitté le service en marchant aux côtés d'Ed Williams, qui venait également de commencer son mandat de vice-président du conseil d'administration. Je ne connaissais Ed que depuis quelques semaines, mais nous avons échangé un regard des plus brefs et des plus entendus alors que nous marchions silencieusement ensemble jusqu'au parc de stationnement.
 - Comme moi, il avait clairement été frappé par le plus poignant des énoncés sur la responsabilité fondamentale d'un organisme de réglementation des hydrocarbures extracôtiers.
 - Je me sers encore de cette nuit comme d'une pierre de touche en ce qui concerne l'importance de la sécurité au large et les risques du travail que nous réglementons.
- Les panels que nous avons organisés au fil des ans pour commémorer l'*Ocean Ranger*, qui présentaient les récits de Max et d'autres personnes qui avaient été directement concernées, ont eu un impact similaire sur moi.
 - Ces événements font partie de la culture et du tissu de C-TNLOHE, de la zone extracôtière locale, de Terre-Neuve-et-Labrador et du reste du Canada.
 - La sécurité est un domaine où des personnes comme Max et les employés de C-TNLOHE ont fait une réelle différence.
 - Les enjeux du moment vont et viennent, mais la priorité fondamentale et absolue de la sécurité des travailleurs au large n'a pas changé — et ne changera jamais — à C-TNLOHE.
 - En effet, de nombreuses améliorations ont été apportées aux déplacements en hélicoptère au large, ainsi qu'à d'autres domaines de notre surveillance réglementaire de la sécurité des travailleurs en mer.
 - Nous avons organisé et co-organisé de nombreux congrès internationaux sur la sécurité et nous continuons à organiser régulièrement des forums sur la sécurité des travailleurs et des mobilisations continues avec les exploitants, le secteur de l'approvisionnement et des services, les autorités de certification et la main-d'œuvre extracôtière.
 - Les thèmes centraux de nos rencontres et congrès ont varié — la sécurité des hélicoptères, comme mentionné, les enseignements tirés des incidents, la gestion des risques, la sécurité des procédés, la numérisation, la santé mentale, et bien d'autres encore.
 - Nous avons également joué un rôle prépondérant au sein du Forum international des régulateurs au cours des dernières années et, à la fin de l'année dernière, nous avons passé les rênes de la présidence du FIR à nos collègues australiens.

- Les onze pays membres du FIR se sont lancés dans un programme de mobilisation stratégique les uns avec les autres et avec les associations internationales de l'industrie au cours des années précédentes, en suivant le rendement de l'industrie et en cherchant des améliorations dans des domaines tels que le contrôle des puits, l'apprentissage suite à des incidents et la numérisation.
- J'ai été honoré et privilégié d'avoir eu l'occasion de diriger ce groupe et ce travail au nom du Canada, avec mes collègues de l'Office, de l'OCNEHE et de la Régie de l'énergie du Canada.
- Plus près d'ici, nous travaillons avec les gouvernements, l'OCNEHE et les intervenants pour nous préparer à un régime de réglementation davantage axé sur la performance, après avoir effectué une transition sans heurts, quoique très longue, vers de nouveaux règlements permanents en matière de santé et de sécurité au travail au début de 2022.
- Nous nous attendons également à voir apparaître dans un avenir très proche de nouveaux règlements-cadres, qui seront moins normatifs que les règlements actuels et permettront ainsi de poursuivre la modernisation et l'innovation.
- Beaucoup dans cette salle se souviendront très bien que 2018 et 2019 ont été marquées par de multiples et importants incidents environnementaux et de sécurité au large de nos côtes. Un certain nombre d'entre eux font aujourd'hui l'objet de processus de suivi officiels.
- Un plan d'amélioration continue a été élaboré par l'industrie en réaction à ces événements, et de bons progrès ont été réalisés à ce jour.
- Je suis heureux de dire que nous avons constaté une amélioration de la performance en matière de sécurité et d'environnement de la part des exploitants au large de nos côtes au cours des trois dernières années, mais il s'agit évidemment de domaines où l'excellence opérationnelle quotidienne est le seul résultat acceptable.
- En plus de superviser la réaction des exploitants respectifs et les efforts collectifs connexes de la part du secteur, nous avons également pris des mesures au sein du conseil d'administration pour améliorer notre rendement au cours des quelques dernières années :
 - Nous avons modernisé notre structure de gouvernance grâce à une équipe de direction plus diversifiée et à une meilleure concentration des rôles de notre chef de la sécurité et de notre chef de la conservation sur les zones au large;
 - Mes anciennes fonctions de président et de PDG ont été scindées par les gouvernements, avec mon plein soutien, et nous avons accueilli Roger Grimes dans le rôle de président alors que je me concentre uniquement sur mes tâches de PDG;
 - Nous avons créé une nouvelle unité de l'application de la loi, y compris un enquêteur principal, ainsi que l'émission et la publication de plusieurs sanctions administratives pécuniaires;
 - Nous avons mis en œuvre une politique améliorée sur la communication publique d'incidents;
 - Nous avons fourni des présentations des plans d'action réglementaires aux exploitants qui proposent diverses activités, telles que la mise en place d'appareils de forage exploratoire, afin de veiller à la clarté du processus réglementaire bien avant que les demandes ne soient présentées. Les délais de mise en place d'appareils de forage ont été réduits de manière importante grâce à un effort collectif;

- Nous avons organisé un forum inaugural sur la prévention des déversements et l'intervention en cas de déversement, puis nous avons participé au Environmental Forum organisé par l'ACPP plus tôt cette année;
 - Nous avons élaboré conjointement de nouveaux conseils en matière de santé et de sécurité au travail, en collaboration avec nos collègues de l'OCNEHE, dont certains sont présents parmi nous aujourd'hui. Nous les remercions pour leur soutien continu et leur partenariat;
 - Nous avons maintenant un nouveau Conseil consultatif sur la santé et la sécurité au travail, que nous accueillons, remercions et avec qui nous avons hâte de travailler.
- À peine le plan d'amélioration de l'industrie et nos améliorations internes avaient-ils commencé à prendre racine que la pandémie mondiale est apparue.
 - Le même type d'approche collaborative qui a été adopté par les exploitants dans leur plan d'amélioration a également bien servi l'industrie locale dans sa réponse à la COVID-19.
 - En fait, l'industrie locale a fait preuve, à mon avis, d'un niveau de coopération et de transparence sans précédent en travaillant ensemble pour protéger les travailleurs extracôtiers contre la COVID.
 - Au sein du conseil d'administration, nous avons travaillé avec les exploitants, les gouvernements, les autorités de santé publique, les autres organismes de réglementation et les intervenants de l'industrie pour réagir efficacement à la pandémie.
 - Avec une grande prudence, la production et l'exploration au large ont donc pu se poursuivre localement en toute sécurité, bien qu'avec certains reports de programmes.
 - Nous avons ensuite retroussé nos manches et avons apporté notre contribution pour répondre aux recommandations du rapport du groupe de travail sur le rétablissement de l'industrie pétrolière et gazière du gouvernement provincial. Nous remercions tous ceux qui ont participé à cet effort.
 - Je suis fier des efforts déployés par C-TNLOHE et l'ensemble de notre collectivité pour faire face à la pandémie et y répondre jusqu'à présent.
 - Nous devons tous demeurer vigilants et veiller à ce qu'il n'y ait pas de conséquences négatives sur la formation et les compétences, la santé des travailleurs, y compris la santé mentale, la maintenance corrective et préventive, alors que le pendule de l'activité industrielle revient à nouveau et que de nouveaux défis se posent en matière de main-d'œuvre et de chaîne d'approvisionnement.
 - Comme nous le faisons dans toutes nos prises de décision, nous nous sommes appuyés sur des conseils d'experts, des preuves, des données scientifiques ainsi que sur une évaluation et une atténuation appropriées des risques pour relever les défis posés par la pandémie.

- La prise de décision fondée sur la science et les données probantes est un autre exemple de principe fondamental qui sous-tend notre surveillance réglementaire et qui ne déroge pas aux priorités ou aux enjeux du moment.
- Le bon travail de notre personnel va au-delà de la sécurité au large et de la réaction aux pandémies et aux incidents.
- Avec le gouvernement du Nunatsiavut, nous avons coprésidé une mise à jour de l'évaluation environnementale stratégique du Labrador, dans le cadre d'un effort pluriannuel qui a pris fin en décembre dernier.
- Nous avons travaillé en étroite collaboration avec l'Agence d'évaluation d'impact du Canada, le gouvernement provincial et d'autres intervenants pour mettre en place l'évaluation régionale et d'autres outils dans une trousse d'outils d'évaluation environnementale modernisée.
- Nous continuons de tirer parti de nos solides relations de travail avec le MPO et les intervenants du secteur des pêcheries en faisant preuve d'une transparence totale à l'égard des activités prévues et approuvées au large de nos côtes, en insistant pour que ceux que nous réglementons s'acquittent de leurs obligations de communication et de coordination avec leurs homologues du secteur des pêcheries, et pour protéger les composantes importantes de l'écosystème marin.
- Nous continuons à participer activement à One Ocean, qui reste un forum important pour cette province.
- Nous nous réjouissons de travailler avec le nouveau président de One Ocean, Wayne Follett, et nous adressons nos plus sincères remerciements au président sortant Bill Wells et à l'administratrice déléguée de One Ocean, Maureen Murphy Rustad, qui a annoncé sa retraite prochaine.
- Bill et Maureen ont laissé un legs important dans les secteurs du pétrole et de la pêche en mer.
- C-TNLOHE a également amélioré de manière continue la transparence et l'accès aux données, notamment grâce à la mise en place de notre nouveau centre de données et d'information et à notre politique de communication des données et des renseignements numériques.
- Nous avons également travaillé récemment avec Ressources naturelles Canada pour offrir des services bilingues, afin de pouvoir mieux communiquer avec les Canadiens et les Canadiennes dans les deux langues officielles.
- En plus de nos collègues à RNCan, nous travaillons en étroite collaboration avec nos collègues provinciaux à Industry, Energy and Technology et à Digital Government and Service NL.
- Nous reconnaissons également l'importance de solides relations de travail avec le MPO et l'Agence d'évaluation d'impact du Canada, comme mentionné, ainsi qu'avec la Garde côtière canadienne, Environnement et Changement climatique Canada et Transports Canada.
- Outre le Forum international des régulateurs susmentionné, qui se concentre sur la sécurité, nous sommes fiers d'être membres de l'International Offshore Petroleum Environmental Regulators, ainsi que du groupe de travail sur les puits et du groupe de travail sur la santé et la sécurité (intégrité des actifs) du North Sea Offshore Authorities Forum.

- La transparence, la mobilisation et le respect des intervenants, de ceux que nous réglementons, des gouvernements, des collectivités autochtones et des autres organismes de réglementation sont des valeurs durables que nous continuons à défendre en réglementant dans l'intérêt public.
- Nous aurons besoin de tous ces partenaires pour relever les défis multiples et massifs auxquels le monde est confronté aujourd'hui, notamment : traverser la pandémie, lutter contre les changements climatiques par la réduction des émissions et la transition énergétique, et veiller à ce que nous contribuions à la sécurité et à l'abordabilité énergétiques mondiales.
- Le secteur pétrolier et gazier occupe une place prépondérante dans chacun de ces défis, et il a l'obligation et le devoir envers la société de faire partie de la solution à chacun d'entre eux.
- C-TNLOHE s'engage également à faire partie de ces solutions, qui ne seront ni simples ni linéaires et qui exigeront toutes de nouveaux modes de pensée et d'innovation de la part des organismes de réglementation.
- Alors que nous nous concentrons de plus en plus sur la réduction des émissions, nous sommes ravis de l'annonce faite par les gouvernements en avril concernant leur intention commune de moderniser notre mandat de réglementation à l'appui de la transition vers des sources d'énergie extracôtières renouvelables et à faible émission de carbone, et de changer notre nom de C-TNLOHE à Canada — Terre-Neuve-et-Labrador L'Office des énergies extracôtières.
- Pour l'instant, nous continuerons à nous appeler C-TNLOHE, jusqu'à ce que les changements nécessaires dans l'appareil gouvernemental aient été effectués, ce qui comprendra des modifications législatives.
- Notre mandat élargi et celui de nos collègues de l'OCNEHE sont similaires aux transformations en cours chez beaucoup de nos collègues internationaux.
- Nous avons commencé à discuter avec eux des pratiques exemplaires et des leçons apprises.
- Les organismes de réglementation, tout comme l'industrie, doivent rapidement comprendre les défis et les possibilités créés par des domaines tels que l'énergie éolienne extracôtière, l'hydrogène propre, la capture et le stockage de CO₂.
- Les perturbations sur les marchés mondiaux ont également recentré l'attention sur les possibilités de production de gaz naturel dans la zone extracôtière Canada — Terre-Neuve-et-Labrador et sur sa place potentielle dans la transition énergétique.
- De plus, reconnaissant l'importance croissante de la numérisation dans l'industrie d'aujourd'hui, nous avons récemment créé un nouveau poste de direction, celui de directeur de la Numérisation et de l'analytique, et nous avons lancé un Forum sur la numérisation réunissant plusieurs intervenants, qui a débuté la semaine dernière en réaction à l'une des recommandations du rapport du groupe de travail sur le rétablissement de l'industrie pétrolière et gazière.
- Nous cherchons également à moderniser l'actuel système de gestion des données de C-TNLOHE, qui héberge un volume d'information numérique en constante et exponentielle augmentation.

- Au cours des 15 dernières années, les résidents de Terre-Neuve-et-Labrador ont représenté environ 80 % des emplois dans l'industrie pétrolière et gazière locale et plus de 20 milliards de dollars ont été dépensés à l'échelle locale par les exploitants et les entrepreneurs au cours de cette période.
- Alors que le monde se rétrécit et que la mondialisation progresse, nous devons continuer à veiller à ce que les exploitants, les entrepreneurs et les sous-traitants offrent aux résidents et aux entreprises de Terre-Neuve-et-Labrador une juste possibilité de participer à tous les programmes extracôtiers, y compris les multiples programmes en cours ou planifiés cette année, et qu'ils soient pris en compte en premier lieu.
- Pour la première fois, nous publions des rapports trimestriels sur les retombées économiques, ce qui constitue un niveau de transparence accru.
- Nous sommes également en train de rafraîchir nos directives relatives au plan de retombées économiques, et nous avons récemment organisé une séance de consultation avec les membres d'Energy NL sur ces directives ainsi que sur les révisions de nos lignes directrices du Plan de mise en valeur.
- Les objectifs et les obligations en matière de participation locale restent aussi valables aujourd'hui qu'ils l'étaient au début de l'Accord atlantique, il y a plus de trois décennies.
- Depuis plus de 35 ans, C-TNLOHE réglemente dans l'intérêt du public — un concept parfois compliqué qui nous amène à recevoir de nombreux intrants, dont certains sont concurrents aux yeux de nos différents intervenants.
- Nous savons que les changements climatiques sont réels, qu'ils sont causés par l'activité humaine et qu'ils exigent des changements urgents dans nos modes de vie.
- Nous savons également qu'une exploration et une production pétrolières et gazières sûres et respectueuses de l'environnement sont nécessaires à une transition énergétique ordonnée, sécuritaire et juste.
- Nous devons réduire notre dépendance économique à l'égard du pétrole.
- Si l'on est réaliste, nous aurons toutefois besoin des hydrocarbures pendant des décennies pour vivre en sécurité et prospérer, et pour financer les soins de santé, notre filet de sécurité sociale, nos écoles, nos infrastructures, nos arts et, oui, même l'innovation dans le secteur de l'énergie.
- C'est pourquoi nous continuons à lancer des appels d'offres, avec le soutien des gouvernements fédéral et provincial, y compris ceux qui se termineront en novembre dans les régions de régime foncier de l'Est et du Sud-Est.
- Il ne fait aucun doute que les priorités de l'intérêt public ont évolué depuis que j'ai joint C-TNLOHE en 2013, et les 35 prochaines années de réglementation extracôtière seront sûrement très différentes des 35 dernières.

- Le programme du congrès de cette semaine, la portée élargie d'Energy NL, notre nouvelle image et notre mandat bientôt modernisé font tous partie d'un changement stimulant et indéniable qui est en cours dans l'évolution énergétique mondiale.
- Les meilleurs organismes de réglementation ont toujours été ceux qui sont capables d'anticiper les problèmes difficiles et de travailler avec d'autres pour aider à les résoudre, ou mieux encore, à les prévenir.
- D'autre part, ceux qui créent unilatéralement des politiques ou agissent sans les autorités appropriées, ou qui refusent de reconnaître les réalités de leur environnement d'autorisation, vont rencontrer des difficultés et perdre la confiance des gouvernements, du public ou de ceux que nous réglementons
- Aujourd'hui, il y a beaucoup de problèmes difficiles et de taille. C-TNLOHE est prêt à les aborder de front grâce à l'expérience et aux compétences approfondies et étendues de son personnel professionnel, ainsi qu'au leadership de son conseil d'administration et de son réseau de partenaires et de collègues qui le soutiennent.
- C-TNLOHE demeure résolument engagé à respecter ses valeurs fondamentales et à prendre des décisions fondées sur la science, des données probantes et l'intérêt public.
- Je voudrais terminer en remerciant notre personnel, notre conseil d'administration et nos partenaires.
- Je vais même remercier les critiques qui pensent que nous sommes soit trop durs, soit trop indulgents. Vos opinions sont entendues et elles comptent... même si vous avez tort!
- Dans tous les cas, continuez à nous tenir, nous et toutes les institutions publiques, responsables de nos décisions.
- Faites simplement l'effort d'être justes et honnêtes dans vos évaluations, constructifs dans vos critiques, ouverts d'esprit dans nos discussions, et réalistes dans vos attentes.
- Vous avez mon engagement que nous ferons de même à notre tour.
- Nous sommes impatients de travailler avec vous tous pour aider Terre-Neuve-et-Labrador, le Canada et la communauté internationale à résoudre ces problèmes difficiles.
- Une fois de plus, j'aimerais remercier Energy NL de m'avoir donné l'occasion de m'exprimer, de même que Jennifer Williams, Hydro Terre-Neuve-et-Labrador, d'avoir partagé la séance de ce matin avec moi, et je vous remercie tous de votre attention ce matin.
- C'est avec plaisir que j'attends vos questions ainsi que le reste des discussions de la semaine.